

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Saguenay entame sa campagne de sensibilisation aux traverses piétonnières

Saguenay, le 21 octobre 2024 – Le Service de police de Saguenay et le comité consultatif du plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH) de Saguenay entameront leur campagne annuelle de sensibilisation aux traverses piétonnes. Différentes actions seront réalisées du 21 octobre au 1^{er} novembre afin de rappeler l'importance de partager la route en toute sécurité.

L'objectif de cette campagne est de réduire le nombre d'accidents et faire de cet enjeu une priorité sur le territoire de Saguenay.

Une surveillance accrue de la part du Service de police de Saguenay aura lieu près des traverses piétonnières et des opérations seront organisées aux abords de celles-ci.

La sécurité routière est une responsabilité partagée entre tous les usagers de la voie publique. Chacun doit adopter un comportement sécuritaire et respecter les règlements en vigueur régis par le Code de la sécurité routière.

Selon le code de la sécurité routière :

- Le piéton doit traverser aux intersections et aux passages pour piétons. Il doit également se conformer aux feux pour piétons. S'il n'y en a pas, il doit se conformer aux feux de circulation.
- Le piéton ne doit pas traverser une intersection en diagonale, sauf si un agent de la paix, un brigadier scolaire ou une signalisation l'autorise à le faire.
- Pour sa part, un conducteur doit arrêter dès qu'un piéton s'engage ou manifeste son intention de traverser à un passage prévu à cet effet.
- Le conducteur qui n'accorde pas la priorité de passage à un piéton commet une infraction qui peut entraîner une amende de 200 \$ à 300 \$ ainsi que deux points d'inaptitude.

À consulter :

- https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/a-pied/ce-que-dit-la-loi
- https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/auto/partage-route

Sources:

Direction des communications et du soutien à la communauté medias.police@ville.saguenay.qc.ca Ligne média :418 698-3978